

DOUZIÈME ANNÉE. VOLUME XXIV, No 24

Samedi 15 Décembre 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION
A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champignelle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

STATUES, CHEMINS DE CROIX

ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du;
sang, Anémie, Chlorose,
Débilité générale et
la Consomption.

Anchor Medicine Co., Québec.

Ottawa, 10 mars 1888.

Messieurs.—Je prescris depuis un certain temps votre préparation appelée *Anchor Weakness Cure*, ou remède Anchor, dans un grand nombre de cas de dyspepsie, de maladies de Poumons, de Consomption même, de Faiblesse du sang, de Débilité nerveuse ou générale. Chaque fois, j'ai obtenu des résultats qui ont dépassé mes espérances; et mes patients m'en ont exprimé leur grande satisfaction.

Je considère que cette préparation est, peut-être, le meilleur tonique reconstituant que nous pouvons donner à tous ceux qui souffrent de Faiblesse, quelle qu'en soit la cause.

Docteur J. GODBOUT, M. P.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.
Québec et à la succursale à Montréal. No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU OLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE. Importateurs de vins et liqueurs en gros.
41, rue St-Sulpice, et 22, rue DeBresolles, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à
ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1870

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches
à vapeur le plus près



délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	16	DECEMBRE	— St-Ambroise.
MARDI	18	“	— SS. Anges Gard. de Lachine.
JEUDI	20	“	— Pointe-aux-Trembles.
SAMEDI	22	“	— Enfant-Jésus du Mile-End.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	16	DECEMBRE	— 3ème AVENT, sem.
LUNDI	17	“	— De la Férie.
MARDI	18	“	— Expect. B. M. V., d. m.
MERCREDI	19	“	— 4 T. <i>Jeûne</i> . De la Férie.
JEUDI	20	“	— De la Férie.
VENDREDI	21	“	— 4 T. S. THOMAS, AP., d., 2 cl.
SAMEDI	22	“	— 4 T. De la Férie.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

Librairie G. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258 rue St-Paul, Montréal.

NOUVELLES PUBLICATIONS CLASSIQUES.

MUSIQUE

- Agé (Claude) : Le Livre de musique.** Théorie musicale ; 9 tableaux synthétiques ; 400 exercices gradués ; 100 duos et chants variés ; 20 chants avec couplets ; 10 canons à 2, 3 ou 4 voix ; airs militaires, airs de chasse, marches et danses ; 80 portraits et biographies des maîtres de la musique ; 24 morceaux choisis ; 12 chœurs à 2 ou à 3 voix ; 220 gravures. 1 vol. 8 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{3}{4}$, cartonné. La douzaine \$4.50 ; l'exemplaire..... 0 45
- **Supplément au Livre de musique, couplets complémentaires des chants ou chœurs.** 1 vol. 8 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{3}{4}$, broché. La douzaine \$0.75 ; l'exemplaire..... 0 08
- **Les Chants de l'enfance.** Principes ; 50 exercices, 100 chants, avec couplets ; 14 canons, duos, chœurs ; 130 gravures. 1 vol. 8 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{3}{4}$, cartonné. La douzaine \$3.00 ; l'exemplaire..... 0 30
- Marmontel (A.) : La Première année de musique, solfège et chants.** Leçons, résumés, 154 exercices, 50 devoirs, 55 chœurs à l'unisson ou à deux parties, questionnaire, lexique. 1 vol. 8 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{3}{4}$, cartonné. La douzaine \$3.75 ; l'exemplaire..... 0 38
- **Exercices de musique (première année), solfège et chants.** Revisions théoriques, 137 exercices, 80 chœurs à l'unisson ou à deux parties, 30 devoirs. Ouvrage correspondant et faisant suite à la *Première année de musique*. 1 vol. 8 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{3}{4}$, cartonné. La douzaine \$3.75 ; l'exemplaire..... 0 38
- Dauphin (Léopold) : Petite anthologie des maîtres de la musique, de puis 1633 jusqu'à nos jours, ouvrage comprenant 71 morceaux de chant pour voix d'enfants (solos, duos et chœurs), avec arrangement facile pour piano, un exposé sommaire de l'histoire de la musique avant Lulli, des notes sur l'art musical contemporain, les biographies des principaux musiciens, un lexique des expressions musicales et 50 gravures.** 1 vol. 11 x 8 $\frac{3}{4}$, cartonné..... 1 25

Fonderie de Cloches de la Cie Meneely

CLINTON H. MENEELY, Gerant General

Troy, N. Y. et New York City.

FABRIQUE DES

CLOCHES D'EGLISES DE PREMIERE CLASSE

FERDINAND ARCHAMBAULT

Valises, Sacs de Voyage,

ETC., ETC., ETC.

Fabriques et Repares

*Une attention spéciale est donnée au Clergé et aux Communautés
Religieuses.*

1617 Rue Notre-Dame - Montréal

CURE D'EAU KNEIPP 67 rue Dubord CARRÉ VIGER) - MONTREAL

Etablissement hydrothérapique recommandé par Mgr Kneipp et confié à l'Administration du médecin soussigné qui a fait des études spéciales de la Cure d'eau en Allemagne auprès du savant Prêlat et de ses médecins.

Quelques-unes des maladies traitées avec succès : Consomption (1re période), Paralysie, Ataxie locomotrice, maladies des os, des muscles, Hydrophilie, Chancre, Hystérie, Hypochondrie, Beau Mal, Rhumatisme, Maladies de la peau, Neurasthénie, Dyssomanie avec soif pour les boissons enivrantes et les drogues narcotiques, Mal de nerf, Maladies des femmes, Dyspepsie, Constipation, Migraine, Hémorrhoides, Chute du rectum, Mal de reins, Asthme, Pleurésies chroniques, Maladies de la moelle épinière, Nervosité, Impuissances sexuelles, Sueurs des pieds, Scrofules, Diarrhées, Ulcères, Varices, Vertiges, Bronchites chroniques, Rhumes, Catarrhes, Maux de gorge, Faiblesse, Différences et infirmités de toutes sortes chez les enfants et les adultes, Inflammation en général, etc., etc.

Prix du traitement par semaine : Cabines de 1re classe \$3.00, seconde classe \$2.00. Un traitement simplement hygiénique sans consultation du médecin est donné le soir au prix de \$0.75 ou \$1.00 par semaine selon la classe.

Heures du traitement : Pour le clergé à 9.45 hrs A. M. et 3.45 hrs P. M.
Pour les Dames à 10.30 hrs A. M. et 4.30 hrs P. M.
Pour les Messieurs à 11.30 hrs A. M. et 5.30 hrs P. M.
Traitement Hygiénique du soir : Pour les Dames de 8.00 à 9.00 hrs P. M.
Pour les Messieurs de 9.00 à 10.00 hrs P. M.

Une attention spéciale est donnée aux membres du clergé. — Attention délicate pour les dames et toutes susceptibilités ménagées ; une dame étudie maintenant la méthode Kneipp de doucher sous instruction du soussigné et fera le service au département des dames à partir du 1er Fév. prochain. Aussi un doucheur expérimenté sera attaché au département des Messieurs.

JOS. EDM. BERGERON,
M. D. C. M. V. S. U. K. M.

Heures de consultations :
De 8.30 à 10.00 hrs A. M.
" 2.30 à 4.00 " P. M.
" 7.00 à 8.00 " " "

Téléphone Bell 6379.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, *Voisin de la Banque d'Epargne*

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 ET 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

HISTOIRE

- Bailloux** (l'abbé L.) et l'abbé V. **Martin** : L'Histoire de France enseignée aux enfants. Récits et leçons élémentaires, avec des gravures noires, 14 chromos et 4 cartes en couleur. *Cours élémentaire*. 1 vol. 7 x 4 $\frac{1}{2}$, cartonné. La douzaine \$4.10 ; l'exemplaire..... 0 40
- L'Histoire de France enseignée. Leçons, récits, questionnaires, devoirs de rédaction, avec gravures et cartes. *Cours moyen*. 1 vol. 7 x 4 $\frac{1}{2}$, cart. La douzaine \$5.40 ; l'exemplaire..... 0 50
- Le même ouvrage. *Cours supérieur*. Très nombreuses gravures et cartes. 1 vol. 7 x 4 $\frac{1}{2}$, cart. La douzaine \$9.00 ; l'exemplaire..... 0 90
- Notions d'histoire générale et révision de l'histoire de France. Leçons, récits, résumés, questionnaires, devoirs de rédaction, avec des gravures, des cartes, des tableaux généalogiques et synchroniques. 1 vol. 7 x 4 $\frac{1}{2}$, cart. La douzaine \$7.50 ; l'exemplaire..... 0 75

CARTOGRAPHIE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE, en sept cahiers, par P. I. Vedel. Devoirs de géographie sur les cinq parties du monde, comprenant : des cartes muettes à compléter ; des cartes à tracer, des résumés à écrire. Chaque cahier de 8 $\frac{1}{2}$ sur 6 $\frac{1}{2}$ comprend 15 pages.

Cahier préparatoire : Termes géographiques.

1er Cahier : Mappemonde. Europe.

2e ——— Scandinavie. Russie. Autriche-Hongrie etc.

3e ——— Pays-Bas. Belgique. Îles Britanniques etc.

4e ——— Asie physique et politique.

5e ——— Chine et Japon. Afrique physique et politique.

6e ——— Amérique du Nord et du Sud. Océanie.

La douzaine de cahiers - - - - 40 cents

La série des sept cahiers - - - - 25 cents

Chaque cahier séparément - - - - 4 cents

Le Spiritisme.—Manuel scientifique et populaire. Histoire, phénomènes, doctrines, morale, causes, périls et questions connexes, par le P. J. J. Franco, S. J. 1 vol. 7 $\frac{1}{2}$ x 4 $\frac{1}{2}$ 0 80

Le Spiritisme devant l'histoire et devant l'Église : son origine, sa nature, sa certitude, ses dangers, par l'abbé C. Poussin. 1 vol. 7 $\frac{1}{2}$ x 4 $\frac{1}{2}$. 0 55

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 15 DÉCEMBRE 1894. VOL. XXIV, No 24

SOMMAIRE :

I. Offices extraordinaires.—II. Le spiritisme et le bon sens chrétien (à suivre).—III. Fausses rumeurs au sujet de la mort du tzar, participatio in divinis.—IV. De l'invocation des âmes du purgatoire.—V. Le catholicisme aux États-Unis.—VI. L'union des Eglises catholique et russe ou grecque-schismatique, à quelle condition elle peut se faire.—VII. Prière « Me voici, ô bon et très doux Jésus... » consultation.—VIII. Une conversion au convent de St-Césaire.—IX. Une annonce nouvelle.—X. Chronique.—XI. Bibliographie.—XII. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières.—XIII. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 16.—Annonce des Quatre-Temps, de la fête de S. Thomas et de la quête du Denier de St-Pierre.

Cathédrale.—Dimanche 16, ouverture de la retraite pour les hommes à 7½ heures P. M.

Vendredi 21.—Ordination à 7 heures A. M.

Samedi 22.—Ordination générale à 7 heures A. M.

Hotel-Dieu.—Mardi 18, profession religieuse.

Dimanche 16.—Solennté des Titulaires de St-Constant et de Ste-Lucie.

Dimanche 23.—Solennté du Titulaire de St-Thomas.

LE SPIRITISME

Et le bon sens chrétien

Depuis la publication de nos articles sur les pratiques du spiritisme, un éminent professeur de théologie du diocèse de Montréal a eu la bonté de nous envoyer le travail ci-dessous dont nous commençons aujourd'hui la publication. C'est l'étude savante et complète d'une question qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Nos remerciements sincères à notre distingué collaborateur.

(Note de la Réd.)

Le spiritisme, d'après ses partisans, est *une science et un art, qui ont pour objet certaines communications extraordinaires entre l'homme et les esprits.*

Étudions d'abord, en consultant la saine raison et la révélation, —quels sont les esprits avec lesquels l'homme peut communiquer,—quelles lois providentielles règlent ordinairement ces communications,—quelles exceptions ces lois peuvent subir.

Ensuite, à la lumière des vrais principes, nous apprécierons à leur juste valeur les enseignements et les pratiques du spiritisme.

I

AVEC QUELS ESPRITS L'HOMME PEUT-IL ENTRER EN COMMUNICATION ?

Il n'existe d'autres êtres spirituels, que ceux qu'il a plu à Dieu de tirer du néant, savoir : les âmes *humaines* et les *anges*.

Les âmes sont unies naturellement à des corps matériels, dont la mort les sépare pour un temps, mais auxquels, à la fin du monde, elles seront réunies de nouveau pour l'éternité.

Les purs esprits, désignés ordinairement sous le nom d'anges, sont des substances absolument immatérielles, douées d'intelligence et de volonté libre. Destinés par la Divine Bonté à une félicité infiniment supérieure à leurs aspirations naturelles et ornés de tous les trésors de la grâce, les uns méritèrent par leur obéissance la gloire qui leur était préparée, les autres, par leur révolte, encoururent un malheur sans fin.

Tous les esprits dont parlent les poètes et les légendes populaires, se ramènent aux deux classes ci-dessus mentionnées, ou ne sont que des rêves de l'imagination.

II

QUELLES SONT LES LOIS ORDINAIRES, QUI RÉGISSENT LES COMMUNICATIONS DE L'HOMME AVEC LES ESPRITS ?

1^o L'âme humaine, pendant sa vie mortelle, n'a de commerce avec le monde extérieur que par l'intermédiaire de ses organes corporels disposés d'une manière normale.

Ainsi, pour qu'un homme vivant converse avec son semblable, il est nécessaire que la langue de l'un produise des sons articulés qui parviennent à l'oreille de l'autre, ou que le premier fasse des signes ou écrive des mots qui soient perçus par les yeux du second.

Nous avons dit que les organes corporels ne peuvent rendre leurs services à l'âme, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes dans

une condition normale. L'expérience, en effet, nous a appris, dès notre première enfance, et nous prouve chaque jour, que nos yeux ne peuvent voir, à moins qu'ils ne soient ouverts, que l'objet soit séparé par un milieu lumineux, et que la distance soit peu considérable.

Le créateur a-t-il déposé dans la nature humaine la faculté de distinguer les objets à travers un corps opaque, ou dans les ténèbres, ou à distance ? — Peut-on supposer sérieusement que tant de milliards d'individus, qui, depuis l'origine du genre humain, n'ont cessé d'exercer et de perfectionner leur vue, soient demeurés dans une ignorance absolue d'un don si précieux, et que cette faculté, si longtemps restée à l'état latent, ait attendu l'avènement du spiritisme, pour se manifester dans un petit nombre d'adeptes, et d'une manière intermittente ? — Non, évidemment, ce n'est pas là une faculté naturelle à l'homme.

Et ce que nous disons de la vue s'applique également à l'ouïe et aux autres sens.

2^o Pouvons-nous communiquer immédiatement avec une âme séparée de son corps ?

Non ; car, étant privée des organes qui lui servaient d'intermédiaire avec le monde extérieur, elle est devenue naturellement incapable de ces sortes de communications, à l'instant où elle est sortie de son corps.

D'ailleurs nous savons que, d'après une loi providentielle qui n'admet que des exceptions miraculeuses, les âmes ne peuvent sortir du ciel, de l'enfer ou du purgatoire, ni spontanément, ni par l'autorité d'un être créé quelconque.

C'est donc par l'entremise de Dieu et des bons anges, que nous pouvons converser utilement avec les âmes qui sont déjà dans la gloire ou qui se préparent à y entrer ; et ces conversations sont aussi faciles que douces et utiles.

3^o Tous les anges possèdent naturellement une connaissance très étendue des lois qui gouvernent le monde physique, et un très grand pouvoir pour agir sur les éléments matériels. Ni la gloire des bons anges, ni la damnation des démons ne leur a fait perdre cette science et ce pouvoir, auxquels s'ajoute l'expérience qu'ils ont accumulée pendant plusieurs milliers d'années.

4^o Les bons anges se servent de leur pouvoir et de leur science, dans une harmonie parfaite avec la volonté divine, pour rendre saints et heureux les hommes, qu'ils chérissent comme leurs

frères, et qu'ils se font un honneur de servir. Tout spécialement, Dieu, par une providence ineffable, confie chaque homme, dès le commencement de son existence, à un ange gardien, lequel sans perdre de vue la face, du Père Céleste, veille sur son client jour et nuit sans interruption, avec le dévouement d'un ami, la force d'un guerrier, la tendresse d'une mère, éloignant de lui les dangers qui menacent son corps, le détournant des occasions qui seraient funestes à son âme, amortissant la violence des tentations, le consolant dans ses tristesses, lui inspirant des aspirations saintes, des remords salutaires, lui suggérant de graves pensées pour le préparer à la mort, ne se lassant jamais de ses résistances. Et l'âme peut aussi, quand elle le veut, faire connaître à son ange protecteur, sans avoir besoin de parole sensible, ses désirs, ses craintes, ses angoisses, sa confiance et sa gratitude. Et ces saintes communications deviennent de plus en plus intimes et familières, à mesure que l'âme est plus innocente, plus docile aux suggestions angéliques, plus confiante envers son céleste guide, sans toutefois produire, excepté dans certains cas extraordinaires, aucune impression sensible.

5^e Dieu laisse aux anges déchus une certaine liberté de sortir de l'abîme infernal ; ils en profitent pour faire du mal aux hommes, qu'ils détestent parce qu'ils voient en eux les vivantes images de Dieu et les héritiers du royaume dont eux-mêmes se sont rendus indignes ;—ils voudraient en faire les complices de leur désobéissance, et les compagnons de leur éternel malheur. Toutefois, quelque grande que soit leur haine, leur astuce et leur force, Dieu renferme leurs attaques dans des limites étroites, et offre toujours aux hommes les grâces dont ils ont besoin pour remporter de glorieux triomphes.

Sans négliger les occasions qu'ils trouvent de nuire aux hommes dans leur corps et dans leurs biens, c'est à leurs âmes surtout qu'ils en veulent. Incapables de pénétrer dans le sanctuaire de l'intelligence et de la volonté, dont Dieu seul a la clef, ils exercent leur pouvoir naturel sur les éléments matériels, afin d'exciter les passions et l'imagination et par là de livrer assaut à la volonté libre.

Ainsi, ils savent revêtir de brillantes couleurs la fumée des vains honneurs et la boue de la volupté ; ils transforment en accès de haine, de fureur, ou de sombre mélancolie un léger sentiment d'aversion, d'impatience ou de tristesse, qui n'a pas été

promptement réprimé ; ils diminuent la honte avant le péché, et l'exagèrent quand il est commis ; ils troublent les âmes bien disposées, en leur suscitant des distractions opiniâtres, des scrupules, des tentations humiliantes ; ils ménagent aux âmes inexpérimentées des occasions dangereuses, et cherchent à les rendre indociles aux sages avis qui leur sont donnés ; ils détournent de leur devoir les personnes actives et attachées à leur propre jugement, pour leur suggérer un prétendu bien que Dieu ne demande pas ; ils inspirent à celui qui vient de faire une première chute, tantôt la présomption, tantôt le désespoir ; ils empêchent le pécheur de réfléchir sur le déplorable état auquel il est réduit, et lui font goûter une fausse paix parfois jusqu'aux portes de l'éternité, etc.

Elles sont bien à plaindre, les pauvres âmes devenues les esclaves de ces esprits de malice surtout par une longue habitude de péchés sensuels, ou par le blasphème, ou par la profanation des sacrements ! Ce n'est que par des efforts énergiques qu'elles peuvent recouvrer la liberté des enfants de Dieu !

(A suivre).

FAUSSES RUMEURS AU SUJET DE LA MORT DU TZAR

Participatio in divinis.

A Rome, comme en France, la mort du Tzar a donné lieu à des manifestations de regrets et de respects extraordinaires. Mais ni à Rome, ni en France, les cérémonies religieuses célébrées à cette occasion, n'ont eu le caractère que certains journaux leur ont donné.

On a dit qu'à Rome, les ambassadeurs catholiques auprès du Saint-Siège avaient été *autorisés par le secrétaire d'Etat*, cardinal Rampolla, à assister au service funèbre célébré dans la chapelle de l'ambassade russe. L'*Osservatore romano* a démenti cette information.

Bien des journaux ont dit que Monseigneur l'archevêque de Paris d'abord, puis d'autres évêques, avaient *invité le clergé à dire des prières publiques pour le repos de l'âme du Tzar*.

D'après nos échanges, aucun évêque n'a parlé ainsi. Toutes les

lettres épiscopales, publiées à cette occasion, disent en des termes qui diffèrent très peu qu'à l'occasion de la mort du Tzar des prières publiques seront célébrées pour implorer la bénédiction de Dieu sur la Russie et sur la France. De fait, nulle part on n'a célébré de services, de messes de *Requiem*, mais des saluts pendant lesquels on a assez généralement chanté les litanies de la Très Sainte Vierge pour demander à Dieu par Marie, à qui les Russes ont conservé une si grande dévotion, d'unir, dans la foi, les deux nations déjà unies dans la sympathie et le dévouement.

S'il est permis de prier *en particulier* pour ceux qui sont séparés de l'Eglise, par excommunication ou schisme ou hérésie, les catholiques seuls, c'est-à-dire ceux-là seuls qui font partie du corps de l'Eglise, ont droit, suivant la discipline actuelle, aux prières publiques faites au nom de l'Eglise.

DE L'INVOCATION DES AMES DU PURGATOIRE

Nos réponses aux objections contre l'efficacité de la prière des fidèles défunts ont excité chez les lecteurs de la *Semaine Religieuse* un vif intérêt, qui s'est manifesté par un certain nombre de lettres où de nouvelles questions nous sont posées sur le même sujet.

Quelle est en cette matière la doctrine de l'Eglise ?—Invoquer les âmes du purgatoire, est-ce une innovation ?—Est-il permis de prier ces saintes âmes ?—

Le moyen le plus expéditif, croyons-nous, de satisfaire les pieux désirs de nos correspondants, c'est d'exposer ici l'enseignement des théologiens sur l'invocation des trépassés.

L'Eglise, en effet, sans avoir rien défini sur cette question, semble approuver et autoriser, au moins par son silence, la doctrine la plus communément admise par les docteurs catholiques.

—Mais avant d'entreprendre l'exposition de cette doctrine, qu'il nous soit permis de le faire observer : avec un peu d'attention, on trouvera en même temps dans les lignes suivantes des preuves nombreuses et manifestes de l'antiquité de l'usage de prier les âmes du purgatoire.—

« Toutes ces âmes, dit Suarez, sont saintes, chères à Dieu ; la charité les porte à nous aimer et elles savent, au moins d'une

manière générale, à quels périls nous sommes exposés, quel besoin nous avons du secours divin. Pourquoi donc ne prieraient-elles pas, alors même qu'elles souffrent pour leur propre compte ? C'est ce qui nous arrive à tous ici-bas, puisque, débiteurs envers le ciel, nous n'hésitons pas néanmoins à intercéder pour le prochain. »

Tel est aussi, à peu près dans les mêmes termes, l'enseignement du cardinal Bellarmin ; telle encore l'opinion de Sylvius, du cardinal Gotti, de Lessius, de Medina, Valentin, Mastrius, Faber, et, plus récemment, de presque tous les auteurs qui ont traité cette question.

Résumant l'enseignement théologique sur ce point, M. le chanoine Teissonnier, au quatrième tome de son *Compendium theologicum*, répond ainsi à ceux qui demandent si les âmes, souffrant dans le purgatoire, peuvent prier Dieu pour les vivants :

« Tous les théologiens ne sont pas de cet avis, mais le sentiment le plus commun et de beaucoup le plus probable, est pour l'affirmative. Non-seulement cette opinion n'est pas contraire à la foi, mais elle paraît plutôt en harmonie parfaite avec toutes les vérités que la foi enseigne. Car ces âmes sont certainement prédestinées pour le salut ; elles sont amies de Dieu et revêtues de charité. Rien ne s'oppose donc à ce qu'elles puissent prier pour les vivants, surtout pour ceux qui leur sont chers et pour ceux dont les suffrages contribuent à leur soulagement et leur fournissent le moyen de sortir plus tôt de leur douloureuse prison pour entrer dans la patrie si désirée. »—

« Oh, si l'on savait, disait aussi le vénérable curé d'Ars, M. Vianney, si l'on savait combien grande est la puissance des bonnes âmes du purgatoire sur le cœur de Dieu, et si l'on connaissait bien toutes les grâces que nous pouvons obtenir par leur intercession, elles ne seraient pas tant oubliées. *Il faut bien prier pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous.* »—

« Cette dernière parole, observe le Rév. Père Bronchain, rédemptoriste, indique le véritable esprit de la dévotion aux âmes du purgatoire. Nous ne devons pas tant les invoquer directement, comme on fait en s'adressant aux saints du Paradis, selon la pratique de l'Eglise ; mais plutôt provoquer leur intercession par la multiplicité et l'efficacité de nos suffrages. Ce qui s'appelle : *Bien prier pour elles afin qu'elles prient bien pour nous.* »

Cette méthode est pleinement conforme à l'esprit de l'Eglise.

Cependant on ne s'en écarterait pas non plus en suivant le sentiment de sainte Catherine de Bologne.

« Quand je veux obtenir quelque grâce de notre Père céleste, écrit-elle, j'ai recours aux âmes qui sont détenues dans le purgatoi-

re : je les supplie de présenter à la Divine Majesté ma requête en leur nom, et je sens que je suis exaucée par leur entremise. »

Et de fait, sainte Brigitte entendit, un jour, les âmes des fidèles défunts crier ensemble du lieu de leur expiation : « Seigneur tout-puissant, rendez le centuple à ceux qui nous assistent par leurs prières et qui vous offrent des bonnes œuvres pour nous faire jouir de la lumière de votre divinité. »

Ainsi, Dieu lui-même semble avoir voulu nous convaincre de cette vérité : que les âmes des trépassés n'attendent pas la fin de leur expiation pour témoigner efficacement leur gratitude à l'égard de leurs bienfaiteurs. Il a souvent permis que des faveurs temporelles, que des grâces précieuses fussent accordées par l'intercession de ces âmes.

Sainte Catherine de Bologne assure que, quand elle désirait quelque grâce, elle s'adressait aux membres de l'Eglise souffrante et l'obtenait ; la servante de Dieu va plus loin et déclare qu'elle a été exaucée ainsi dans des choses pour lesquelles ses prières auprès des saints avaient été inutiles.

Nous aurions aimé à citer d'autres faits analogues parmi ceux qui paraissent les plus authentiques et les plus frappants ; mais cette étude est déjà assez longue, il vaut mieux tirer sans retard les conclusions qu'elle comporte.

D'après une tradition très ancienne, d'après le témoignage d'un grand nombre de saints et le sentiment presque général des docteurs, il serait donc utile et salutaire de faire entendre nos supplications aux fidèles trépassés et de réclamer le secours de leurs prières auprès du Seigneur.

Quelques théologiens, toutefois, ont été d'un avis contraire, et, encore une fois, l'Eglise n'a jamais rien défini sur cette importante question.

Dans tous les cas, *en pratique*, rien ne s'oppose à ce que les vivants invoquent les âmes détenues dans le purgatoire ; et par conséquent, il est permis à ceux qui le désirent de pratiquer cette dévotion.

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

L'assemblée des Archevêques.—L'assemblée annuelle des Archevêques des Etats-Unis vient d'avoir lieu à Philadelphie.

La première délibération a eu pour but d'approuver l'ancien

Ordre des Irlandais, société de secours mutuels, composée seulement d'Irlandais, dont le maintien a une grande importance pour l'Eglise catholique.

On a pris d'autres délibérations dont on fera connaître les résultats postérieurement.

La *Société de l'Abstinence*, fondé par le P. Mathew, le capucin si connu, a offert aux Archevêques un modeste banquet pour célébrer l'anniversaire de la naissance de cet infatigable apôtre de l'abstinence.

Le dîner a eu lieu à l'*Hôtel Continental*, dans une salle ornée de bannières aux couleurs papales et américaines, au fond de laquelle se trouvaient les armoiries de la cité de Philadelphie, avec la devise : *Philadelphia maneto*.

Pendant la durée du banquet, un remarquable orchestre s'est fait entendre ; à la fin du repas, le cardinal Gibbons a porté un toast chaleureux et respectueux à Léon XIII. Son Eminence a parlé du Pape régnant dans ses rapports avec le mouvement de tempérance. Le Cardinal a ajouté que, par sa grande vertu et par la vie laborieuse qu'il mène, le Pape est arrivé à être octogénaire ; il y a toute espérance qu'il deviendra nonagénaire.

Une salve de bruyants applaudissements a accueilli ces paroles. Tous les assistants criaient : *Vive Léon XIII ! Qu'il vive longtemps encore !*

Pétition pour la convocation d'un Congrès eucharistique.—Une pétition signée de 78,000 catholiques des Etats-Unis et demandant la convocation d'un Congrès eucharistique américain a été remise ces temps derniers à Son Em. le Cardinal Gibbons. Le prélat a promis de favoriser ce projet.

Une nouvelle encyclique.—Le cardinal Gibbons a annoncé que prochainement le Saint-Père adresserait une encyclique aux catholiques des Etats-Unis.

Dans ce document, le Pape constatera le développement merveilleux du catholicisme dans l'Amérique du Nord, depuis un siècle. Il rappellera qu'un nombreux épiscopat a pu être régulièrement institué, que des œuvres catholiques nombreuses y ont surgi, et mentionnera spécialement la création de l'université de Washington et l'institution de la délégation apostolique.

L'UNION DES EGLISES CATHOLIQUE ET RUSSE OU GRECQUE-SCHISMATIQUE

A quelles conditions elle peut se faire.

Ces jours passés, nous avons donné les meilleures nouvelles sur l'union des Eglises d'Orient ; celles que nous donnons aujourd'hui ne sont pas moins réjouissantes.

Un personnage haut placé, renseigné par lui-même et aux meilleures sources, qui revient pour la deuxième fois de St-Petersbourg, disait, il y a quelques jours, comment il croit au retour de la Russie à l'union catholique. Trois conditions, d'après lui, sont nécessaires, et toutes trois parfaitement réalisables :

1o Il faut persuader à l'*Eglise russe* que l'Eglise catholique lui conservera ses rites, sa liturgie, ses coutumes, ses institutions, et en particulier celle du Saint Synode, c'est-à-dire du conseil ecclésiastique qui nomme les évêques et exerce l'autorité spirituelle ; on conserverait au Saint Synode les pouvoirs qu'on a laissés aux patriarches catholiques d'Orient. La question de la liturgie et des coutumes a une importance capitale. Quand l'Eglise russe croira, ce qui est la vérité, que le Pape ne veut pas la *latiniser*, c'est-à-dire lui imposer la *liturgie* et les coutumes romaines, un grand pas sera fait vers le rapprochement définitif.

2o Il faut parvenir à démontrer au *peuple russe* que la question de la Pologne n'est pas en cause dans cette affaire, qu'il s'agit de l'intérêt religieux et non d'un intrigue politique ; car derrière tout Polonais le Russe veut toujours voir un insurgé.

3o Il faut que le tzar consente à l'union ; or, les difficultés qui viennent de là sont, paraît-il, moins grandes qu'on ne le suppose généralement ; le tzar n'est pas, comme on le dit trop facilement le vrai pape de l'Eglise russe : son rôle vis-à-vis de l'Eglise, à l'époque actuelle, se borne souvent à donner des signatures, et Alexandre III, qui vient de mourir, n'avait aucune prétention à l'autorité dogmatique.

Voilà, d'après un esprit ouvert et éclairé, la situation ; elle n'est pas désespérée, on le voit, mais, au contraire, pleine des plus belles espérances, surtout si on réfléchit que la partie dirigeante du clergé russe, le *clergé noir*, comme on l'appelle, est vraiment instruite, étudie la question du retour et donne l'exemple de re

marquables et sincères vertus. Le prêtre Jean, par exemple, dont on a tant parlé à l'occasion de la maladie du tzar, est réellement vénéré comme un saint, et, chose étonnante, il est bien vrai qu'il fait prier pour *l'union des Eglises*.

Quelle gloire pour le nouveau tzar si, maintenant la paix européenne comme son père, il avait l'intelligence et le cœur assez haut pour coopérer lui-même à cette œuvre d'union que Léon XIII poursuit avec une activité infatigable ! Quel triomphe pour la vérité, pour la justice, pour la charité, pour le progrès si l'Eglise catholique, notre Mère, pouvait bientôt redire, mais, cette fois, sans être cruellement démentie le lendemain par la malice des hommes et la brutalité des faits, ces paroles du pape Eugène IV au jour de l'union éphémère célébrée en 1439, au concile de Florence : *Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille d'allégresse : elle est enfin enlevée, cette muraille de séparation qui divisait l'Eglise d'Occident et d'Orient.*

PRIERE " ME VOICI, O BON ET TRES DOUX JESUS..."

Consultation.

Questions.—1^o Est-ce bien une des conditions exigées pour gagner l'indulgence de cette prière, qu'elle soit récitée pendant l'action de grâce ?

2^o Est-il nécessaire d'y ajouter la récitation des 5 *Pater* et *Ave* d'usage à l'intention du Pape ?

M. J. J.

Réponse.—Les seules conditions exigées pour gagner l'indulgence plénière accordée à cette prière et confirmée pour la dernière fois le 31 juillet 1858, sont : a) la confession et la communion, b) la récitation de la susdite prière avec contrition et piété, c) récitation faite devant une représentation quelconque (image, statue, crucifix) de Jésus-Christ crucifié, d) une prière à l'intention du Pape.—D'où il suit :

1^o Qu'il n'est nullement exigé de réciter la prière « Me voici, ô bon et très doux Jésus... » pendant l'action de grâce ni en aucun autre temps déterminé. On peut donc la réciter soit avant la communion, soit après, soit encore à un moment quelconque de la journée. Si quelques livres de piété donnent le texte de

cette prière à la suite des actes de l'action de grâce après la communion, c'est sans doute afin de prévenir l'oubli ou de faciliter la pieuse pratique de plusieurs fidèles qui profitent de ce moment pour la réciter avec plus de ferveur.

2o Que s'il est exigé de prier à l'intention du Pape, on n'est cependant pas tenu de réciter les 5 *Pater* et *Ave* d'usage. En effet, rien n'est spécifié au sujet de la prière à dire et chacun reste libre de réciter celle qui lui convient. On peut donc réciter ces 5 *Pater* et *Ave*, mais aussi toute autre prière équivalente—pourvu toutefois qu'on ne choisisse pas à cette fin des prières déjà obligatoires, comme il a été dit dans la *Semaine Religieuse* du 8 sept., page 160.

J. S.

UNE CONVERSION

Au convent de St-Césaire.

Dimanche dernier, une cérémonie bien touchante avait lieu dans la chapelle du couvent de St-Césaire. Mlle S. McCormick, avec la permission de ses parents, abjurait solennellement le protestantisme pour embrasser la foi catholique.

Quand la jeune catéchumène eut prononcé son abjuration, le Rév. T. Boivin lui administra le sacrement régénérateur. Rien ne saurait peindre la paix et la sérénité qui se reflétèrent alors sur le front de l'heureuse néophyte : c'était l'expression vivante d'un bonheur qui n'est pas d'ici-bas.

Le parrain fut le Rév. M. Boivin, curé de St-Césaire, et la marraine Mme S. J. Adam.

Cet exemple offert au monde est un signe d'espérance pour ceux qui ne sont pas éclairés des pures lumières du catholicisme, tandis qu'il porte la joie dans le cœur des enfants de l'Eglise, qui comptent une victoire de plus remportée sur l'ennemi.

UNE ELÈVE.

UNE ANNONCE NOUVELLE

Nous prions tous nos abonnés, et plus spécialement les membres du clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation, de prendre l'habitude de jeter un coup d'œil sur le catalogue de la librairie Beauchemin & Fils, publié périodiquement tous les huit jours dans la *Semaine Religieuse*.

Ce sera là un moyen facile de se tenir au courant des ouvrages édités par les meilleurs maisons de Montréal, de Québec et de l'étranger.

Et rien n'est plus utile que de connaître et de noter, à mesure qu'ils paraissent, les livres nouveaux traitant de la religion, de la philosophie, des sciences et de la littérature. Une difficulté se présente-t-elle, on sait où en chercher la solution ; un renseignement devient-il nécessaire, l'occasion s'offre-t-elle de donner une récompense ou un cadeau, on sait à qui s'adresser pour avoir le volume désiré.

Le catalogue de M. Beauchemin est bien fait pour répondre à ces différents besoins : la classification en est méthodique, simple et claire, et les indications de détail en sont suffisamment nombreuses pour donner une idée exacte de chaque ouvrage annoncé.

CHRONIQUE

Archidiocèse de Montréal.

Eglise St-Pierre.—Dimanche 16, ouverture de la retraite des hommes. Exercices à 5½ A. M. et 7½ P. M.

Une relique précieuse.—Samedi dernier, fête de l'Immaculée Conception de Marie, on a exposé dans l'Eglise de N.-D. de Bonsecours une partie des cheveux de la Très Sainte-Vierge.

Cette relique a été donnée par Monseigneur l'Archevêque de Florence (Italie) à M. Captier, supérieur général de St-Sulpice à Paris, qui, à son tour, a bien voulu s'en dépouiller en faveur de l'Eglise de N.-D. de Bonsecours si vénérée de tous les enfants du Canada.

Sœur St-Maximin.—La communauté des Sœurs de la Congrégation vient de faire une grande perte dans la personne de sœur St-Maximin, née Phœbé Charest, du Coteau du Lac. Cette religieuse comptait 61 ans d'âge et 42 années de religion. A La Prairie où elle fut longtemps supérieure et dans tous les postes qui lui furent assignés, sœur St-Maximin a laissé le meilleur souvenir.

Profession religieuse.—A l'Hôpital-Général de Montréal, le 11 du courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a admis à la profession religieuse les sœurs : Ernestine Gagnon, St-Théotime, Célair Olivier, Victoria Lefrançois, Ernestine Lupien, Marie-Antoinette Filiatrault-Benoit, et Emma Després.

A cette cérémonie, Monseigneur était assisté par M. J. E. Filiatrault, P. S. S. et le R. P. S. Filiatrault, S. J. Le sermon a été donné par Monseigneur l'Archevêque, et la messe a été dite par M. Filiatrault.

BIBLIOGRAPHIE

Instruction sur la Lecture et l'Étude de l'Écriture-Sainte.—Notre Saint-Père le Pape ayant témoigné à Monseigneur l'Évêque l'Anney sa satisfaction pour l'Instruction qu'il vient de publier sur l'Écriture-Sainte. nous avons cru devoir la recommander à nos lecteurs.

Sermons d'Avent.—*Vient de paraître à la Librairie Religieuse H. OUDIN, 10, rue de Mazières à Paris et chez tous les Libraires, Sermons d'Avent, de Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon. 1 volume in-8°, 6 fr. Le succès considérable des deux volumes de Sermons de Carême appelait la publication de ce nouveau recueil qui constitue, en même temps qu'un précieux auxiliaire pour MM. les Ecclésiastiques dans leurs prédications d'Avent, un admirable livre de méditation pour les fidèles pendant ce saint temps*

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIÈRES

I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

(Suite).

Troisième dimanche de chaque mois.

Voir le No précédent de la *Semaine Religieuse*, page 385.

(A suivre).

40 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE ANNÉE.

(Suite).

g) Anniversaire

De l'érection d'une croix de mission prêchée par les PP. jésuites (ou le dim. suiv., quand l'annivers tombe sur semaine); pour tous les fidèles, *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

De l'érection d'une croix de mission prêchée par les PP. rédemptoristes (ou le dim. suiv., quand l'annivers. tombe sur semaine); pour tous les fidèles, *confess., commun., visite à l'église et à croix, prière.*—Applicable aux déf.

De baptême des membres de la CONFR. DU S. ET IMMAC. CŒUR DE MARIE; *confess., commun.*—Applicable aux déf.

De baptême des zélateurs, collecteurs et directeurs des deux sexes de l'OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE (2); *confess., commun., visite à l'église paroissiale, prière.*—Applicable aux déf.

50 INDULGENCES QUI NE PEUVENT ÊTRE GAGNÉES QU'UNE FOIS
DANS LA VIE.

a) Première communion.

Prendre l'engagement anti-maçonnique le jour de la première communion.

b) A l'article de la mort.

On appelle indulgence à l'article de la mort une indulgence qui ne se gagne pas à un moment quelconque d'une grave maladie, mais seulement à ce dernier instant de la vie qui est immédiatement suivi de la mort. Seules les conditions pour gagner cette indulgence doivent être accomplies pendant un danger de mort.

On peut avoir droit de gagner cette indulgence : 1o ou parce qu'on a pratiqué pendant la vie certaines dévotions comme invoquer fréquemment le saint nom de Jésus, ou réciter souvent la prière à l'ange gardien : « Ange de Dieu... » ou des actes de foi d'espérance et de charité, etc., ou 2o parce qu'on possède un objet de piété (chapelet, crucifix, médaille) muni des indulgences apostoliques (3), ou 3o en qualité de membres de quelque confrérie ou congrégation canoniquement érigée et enrichie d'indulgences, ou 4o par suite d'une concession spéciale et personnelle qu'on a obtenue (soi-même ou par d'autres) du souverain Pontife.

On peut aussi outre tous les titres précédents et même sans aucun d'eux gagner cette indulgence au moment de la mort au moyen de la lecture d'une formule de bénédiction faite par un prêtre délégué à cette fin (4).

Les conditions à remplir pour gagner cette indulgence quand on y a droit sont : 1o de se confesser et de communier, ou si on ne peut le faire, de s'exciter au moins à la contrition parfaite, 2o d'invoquer au moins de cœur, si on ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus, 3o d'accepter la mort avec résignation et comme venant de la main de Dieu.

(1) Cette indulgence n'a été concédée que pour 10 ans, le 20 août 1887.

(2) Les père, mère, frères et sœurs des zélateurs, collecteurs et directeurs peuvent aussi gagner cette indulgence aux mêmes conditions et le même jour.

(3) Monseigneur de Montréal, en vertu d'un indult, accorde pour la vie à tout prêtre approuvé dans son diocèse, le pouvoir d'appliquer par un signe de croix, cette bénédiction apostol. aux divers objets de piété qui réalisent les conditions exigées pour la recevoir.

(4) Monseigneur de Montréal, en vertu d'un indult accorde pour la vie à tout prêtre approuvé dans son diocèse le pouvoir de lire auprès des malades cette formule de bénédiction qui donne droit à l'indulgence plénière à l'article de la mort. Cette formule qui peut être abrégée dans le cas d'un danger imminent de mort est ordinairement lue après l'administration de l'extrême-onction.

Comme cette indulgence ne se gagne qu'au véritable article de la mort, quoique les conditions en soient remplies depuis longtemps, elle ne peut être gagnée qu'une fois dans la vie. Il ne faut donc pas croire que l'on peut gagner autant d'indulgences plénières à l'article de la mort que l'on a de titres différents à cette faveur, mais on doit plutôt considérer ces divers titres comme autant de moyens par lesquels les papes, dans leur sollicitude pour le bien des âmes, facilitent à tous les mourants l'acquisition de cette précieuse indulgence. Cette indulgence n'est pas applicable aux défunts.

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

DECEMBRE

(Suite)

18. Attente de la Ste Vierge.

Pendant la neuvaine de cette fête faite en public ou en particulier (du 9 au 17) ou l'un des huit jours suiv. (18 à 25) (5) ; *confess., commun., prière.*—Applicable aux déf.

21. S. Thomas, apôtre.

CONFR. DE S. JOSEPH (affiliée à celle de Beauvais) ; *confess., commun., visite* à la chapelle de la confr. *prière.*—Applicable aux déf.

Confr. de la Bonne-Mort (jésuites) ; *confess., commun.* dans l'église de la confr., *prière.*—Applicable aux déf.

POSSESSION PIEUSE D'OBJET (crucifix, médaille, statuette ou chapelet) QUI A REÇU LA BÉNÉDICTION APOSTOL. (3) ; *confess., commun., prière* aux intentions ordin. et pour les autres besoins de l'Église.—Applicable aux déf.

(A suivre).

J. S.

AUX PRIERES

M. John Radakir, Hochelaga.

Dame Vve Jos. Ed. Casault, St-Thomas de Montmagny.

Dame L. A. Derome, née M. Rachel Bruguière, Joliette.

M. Toussaint Lapointe, Montréal.

(5) On peut faire une fois l'an cette neuvaine en l'honneur de cette fête et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suiv.) et une de 300 jours chaque jour de la neuvaine. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à cette fête.

TRAITEMENT DU CATARRHE NASAL

SA GUERISON PAR

Le Baume Anti-Catarrhal du Docteur Lavolette
Et le Sirop de Térébenthine du Docteur Lavolette

Le Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette est une préparation qu'aucune autre n'égale en efficacité : préparée avec soin et composée des meilleures ingrédients elle ne faillit jamais dans ses bons effets.

Si dans quelques rares cas l'affection est trop avancée pour guérir complètement, par son usage elle sera dans tous les cas beaucoup amendée et le patient en retirera un grand soulagement. Si vous souffrez de mal de tête, perte du goût et de l'odorat, sensation de pesanteur dans les oreilles, bourdonnements, surdité partielle, gêne dans le nez et la gorge, râclements et envies de vomir, surtout le matin, prédisposition au rhume de cerveau, étternuements, cuisson dans l'arrière gorge etc., souvenez-vous que chacun de ces états est un symptôme du Catarrhe qui si souvent engendre la consommation. Si vous vous servez du Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette vous serez guéri et éviterez des conséquences qui peuvent être si graves du côté de la gorge, des bronches et des poumons. Très souvent, si pas toujours, dit Sir Morell MacKenzie de Londres, les affections de la gorge sont intimement liées aux affections du nez et pour guérir l'une complètement il ne faut pas négliger l'autre. Si donc tout en souffrant du nez, vous souffrez aussi de la gorge et des bronches il faut aussi traiter ces derniers organes.

Si vous éprouvez quelques-uns des symptômes suivants : sensation de sécheresse et de chatouillement dans la gorge, besoin de tousser et cracher, voix enrouée, gêne pour avaler, expectoration de crachats épais, quelquefois teintés de sang, points douloureux au niveau du poumon etc, servez-vous du Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette. Cette préparation, prise à l'intérieur, agit comme excitant énergique dont l'action se fait sentir surtout sur les membranes muqueuses des voies respiratoires. Dans les Catarrhes chroniques des bronches et du poumon, le Sirop de Térébenthine agit en retardant et empêchant la fonte tuberculeuse.

Si donc vous souffrez conjointement de quelques-uns de ces symptômes du côté du nez et de la gorge servez-vous, pour le nez, du Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette et pour la gorge et les bronches du Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette et vous serez infailliblement guéri.

N. B.—Le Baume Anti-Catarrhal est aussi fortement recommandé contre le Rhume de cerveau et comme onguent ordinaire pour la guérison de toutes sortes de plaies et de maladies de la peau. Une à deux applications suffisent généralement pour guérir les gerçures aux mains et aux lèvres et aussi les échauffements et excoriations chez les jeunes enfants.

DIRECTION.—S'en servir libéralement étant sans danger.

EN VENTE PARTOUT.

BAUME ANTI-CATARRHAL DU Dr LAVIOLETTE 25 Cts LE TUBE.
SIROP DE TEREVENTHINE DU Dr LAVIOLETTE 25 et 50 Cts LE FLACON.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.
232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

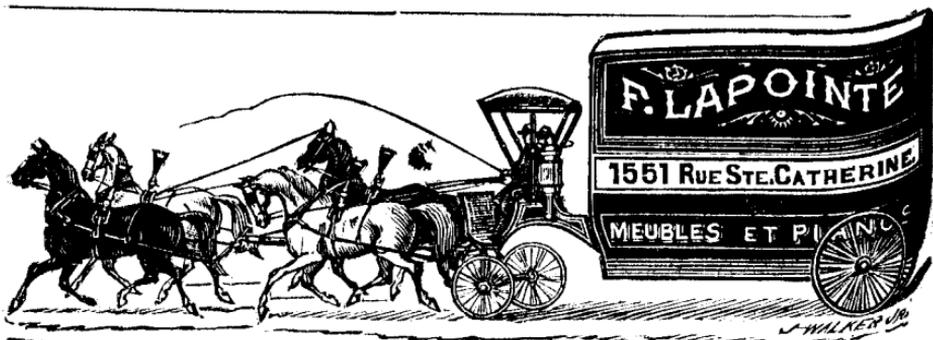
PRELARTS : 4, 6 À 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.



Nous vendons nos Meubles a des Prix tres
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux
qui veulent acheter a *Termes*.

F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.

PHARMACIE LANCTOT

299½ RUE ST-LAURENT

Dépositaire général pour le Canada des médicaments et spécialités de la "Cure
d'Eau Kneip." Demandez le Catalogue.
Médicaments fournis aux communautés religieuses au prix du gros.



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Importation d'Automne

Les prix de l'huile Aurore sont baissés pour le clergé
A 80 cts. le gallon par fut de 42 gallons entiers.

Durée garantie, qualité exceptionnelle défiant toute concurrence.

S'ADRESSER CHEZ

HUDON HEBERT & CIE	-	MONTREAL
CHAPUT FILS & CIE	-	"
ROBITAILLE & CIE	-	"
LAPORTE, MARTIN & CIE	.	"
LECLERC & LETELIER	-	QUEBEC

Et tous les épiciers en gros de ces places.

Eau Minérale de Vals

La caisse \$6.00.

Eau Minérale de Couzan

La caisse \$6.00.

Ces eaux guérissent l'anémie, la faiblesse, et toutes les maladies résultant d'un sang trop faible.

Cocaféine Durand

Le Vin de Cocaféine Durand agit à triple effet : comme tonique du cœur, comme diurétique et comme tonique général de l'organisme.

C'est un remède sans pareil contre l'épuisement nerveux et musculaire, contre les maladies de cœur et contre les faiblesses.

DEPOT A LA

PHARMACIE CENTRALE FRANCO-CANADIENNE

Bell Telephone 1968 1964 Rue Notre-Dame, Montreal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pepiniere, Fromage Port - du - Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac. P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

Médallé à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent dn Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL 1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

J. B. PILON & FILS

ENTREPRENEURS DE

POMPES FUNEBRES

ETABLI EN 1872

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité



2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL, 8302

LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU:

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, châssis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hosp ces, hôpitaux, etc.
Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr
Nelaton.*

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1899.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

Poeles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

*Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabri-
ques. Pour références :*

*Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-Andre
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révdes Sœurs du Précieux Sang, Notre-
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame, Collège Ste-Croix, Côte
des Neiges, Farnham, Memramcook.*

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel
\$4,450,000.— Bonus distribué \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Pardessus d'Oursons

ARTICLE NOUVEAU

Incomparable pour la Durée
PRIX MODERE

Chs Desjardins & Cie

1537 RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

Le plus Grand Stock en Fourrure au Canada.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

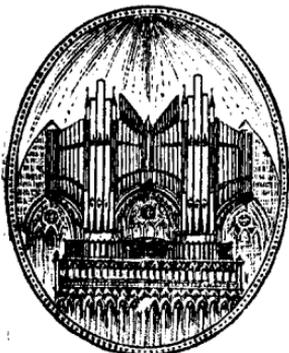
Clerges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues
ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus
grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Ca-
thédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe,
N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacré-
Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.